



27/04/2015

Utilisation des données connexes à la génétique provenant de la consultation web des index

1. PERIMETRE :

Utilisateur avec compte sur www.idele.fr

Consultation web des index

2. DEFINITION :

Cette charte restera consultable sur www.idele.fr ou sur simple demande écrite à l'adresse indexgenetique@idele.fr. Ce document sera actualisé en fonction des nouveaux services proposés. L'Institut de l'Élevage ne préviendra pas systématiquement les utilisateurs des éventuels changements dans la charte, sauf modifications majeures. Cette charte vient en complément de la charte d'utilisation générale du site www.idele.fr

Glossaire :

- Utilisateur : on entend par utilisateur une personne physique ou morale ayant un compte sur le site www.idele.fr lui permettant d'utiliser les services gratuits ou payants liés à la consultation des valeurs génétiques ou des informations sur les taureaux afférents à la génétique.
- Compte : un compte peut appartenir à une personne physique ou morale (compte d'une entreprise, dont les identifiants sont utilisés par une ou plusieurs personnes de l'entreprise
- SNIG : Système National d'Information Génétique
- RLPE : Races Locales à Petits Effectifs.
- Consultation web des index : page sous www.indexgenetique.idele.fr permettant de consulter des informations sur les taureaux afférents à la génétique.

3. ACCES AUX SERVICES

L'acceptation de la charte au moment de l'inscription de l'utilisateur est nécessaire pour accéder aux services.

Le service de téléchargement des index est accessible gratuitement pour tout utilisateur disposant d'un compte individuel ou d'entreprise sur www.idele.fr. Tous les coûts afférents à l'accès au service, que ce soient les frais matériels, logiciels ou d'accès à Internet sont exclusivement à la charge de l'utilisateur. Il est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à Internet.

Certaines sections du site sont réservées aux entreprises ayant une activité commerciale pour l'exportation de semences. Pour y accéder, elles doivent préalablement s'identifier sur le site à l'aide de leur identifiant et de leur mot de passe.

Que ce soit pour un compte utilisateur ou un compte d'entreprise, l'utilisateur s'engage à ne pas divulguer son login et le mot de passe associé. Ces informations sont personnelles et non cessibles. Les entreprises peuvent faire le choix de communiquer les identifiants permettant d'accéder aux services aux employés qui en ont besoin. Cette communication relève de la seule responsabilité de l'entreprise.

L'Institut de l'Élevage ne saurait être tenu responsable de la divulgation des logins et mots de passe des utilisateurs, de leurs vols ou d'une utilisation abusive notamment en lien avec l'achat de documents ou de service.

4. PRINCIPES DE MODERATION

Les administrateurs du site www.idele.fr ou les administrateurs de l'application de consultation web se réservent le droit de suspendre provisoirement ou définitivement un compte utilisateur si celui-ci ne respecte pas la présente charte ou les termes du contrat auquel il a souscrit tacitement en demandant l'accès à un des services proposés. Aucun remboursement des éventuels frais engagés ne pourraient être demandé à l'Institut de l'Élevage suite à la suspension d'un compte.

5. ENGAGEMENTS DE L'UTILISATEUR

L'utilisateur s'engage à :

- Ne pas divulguer à autrui le login et mot de passe de son compte utilisateur. Pour les comptes d'entreprises, les employés qui en ont le besoin peuvent disposer du login et mot de passe du compte utilisateur de leur employeur. C'est à l'employeur de gérer la diffusion de ses identifiants.
- Ne pas vendre les documents à un tiers, quelle que soit la nature des documents téléchargés.
- Utiliser les attestations produites par l'Institut de l'Élevage dans leur état d'origine sans apporter de modification au document.
- S'il devait communiquer à un tiers des informations issues des documents téléchargés, à n'introduire aucune modification dans les informations fournies par l'Institut de l'Élevage, sauf à apporter la mention suivante « d'après des données Institut de l'Élevage, sous la seule responsabilité de l'auteur ».
- Respecter les règles nationales de publication d'index officiels :
 - o La double origine des index officiels doit être mentionnée dans tout support présentant les résultats d'un ensemble de reproducteurs : « Institut de l'Élevage (responsable des publications) et l'INRA (responsable des calculs) ».
 - o Les évaluations génétiques officielles, quel que soit le support utilisé, doivent être accompagnées de la mention « résultats officiels » et de l'indication de leur origine (c'est-à-dire la base de référence).
 - o Les informations autres que les index officiels produites par l'Institut de l'Élevage, sont diffusées sous la responsabilité de l'Institut de l'Élevage. Cette origine devra donc être mentionnée.
 - o Si l'utilisateur ajoute aux productions de l'Institut de l'Élevage d'autres informations, ces autres informations doivent être clairement dissociées des premières, et accompagnées de la mention « informations diffusées sous la seule responsabilité de l'auteur ».

6. ENGAGEMENT DE L'INSTITUT DE L'ELEVAGE

- L'Institut de l'Élevage s'engage sur l'exactitude des données fournies dans les attestations d'index et de lactation, à la date où elles ont été produites (en référence à l'extraction la plus récente des SNIG et aux évaluations génétiques officielles à la date d'édition) et selon un calendrier de mise à jour défini dans le cadre de FGE ou propre à l'Institut de l'Élevage.
- L'Institut de l'Élevage ne peut attester :
 - o De la disponibilité des doses de semences d'un taureau de l'application
 - o Des résultats de génotypage concernant les anomalies génétiques non obligatoires et non enregistrées dans les SNIG.
 - o Que l'entreprise utilisant les attestations d'un taureau soit propriétaire de celui-ci.

- D'informations qui ne seraient pas visibles dans l'application ou qui ne soient pas disponibles dans les SNIG.